



**COMPTE RENDU**  
**Conseil d'établissement**  
**CFP de Mont-Laurier**  
**17 octobre 2023**

**Personnel administratif**

Vincent Mainville   
 Christine Ayotte   
 Sébastien Dufour

**Enseignants**

Nancy Maurice   
 Isabelle Lajeunesse

**Organismes / Entreprises**

Frédéric Houle   
 David Bolduc   
 Geneviève Venne   
 Poste vacant

**Élèves**

Tony Tecca   
 Poste vacant

<i>Résolution</i>			<b>Résumé des discussions</b>
	<b>1.</b>	<p><b>Mot de bienvenue et ouverture de la réunion</b></p> <p>Salle de conférences du CFPML</p>	<p>Après constatation du quorum, le directeur de Centre ouvre la réunion.</p> <p>Heure : 16h34</p>
	<b>2.</b>	<p><b>Tour de table - présentation des membres</b></p>	<p>Tous les membres sont présentés.</p> <p>Le poste membre entreprise sera comblé par un employé du groupe Crête, nom à venir.</p> <p>Un poste élève vacant, nom à venir.</p>
<i>CEFP-23-24-01</i>	<b>3.</b>	<p><b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b></p>	<p>Le projet d'ordre du jour se lit comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion ;</li> <li>2. Présentation des membres ;</li> <li>3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (résolution) ;</li> <li>4. Formation complète du conseil – membres, durée des mandats (résolution) ;</li> <li>5. Remise de la documentation et explication des capsules à visionner pour les nouveaux membres ;</li> <li>6. Adoption, suivi et signature du procès-verbal de la rencontre du 13 juin 2023 (résolution) ;</li> <li>7. Calendrier des rencontres du comité pour l'année - 5 réunions ;</li> <li>8. Élection à la présidence (résolution) ;</li> <li>9. Nomination des officiers, vice-président et secrétaire (résolution) ;</li> <li>10. Règles de régie interne du Conseil d'établissement pour l'année 2023-2024 (résolution) ;</li> </ol>

			<p>11. Autorisation à Vincent Mainville pour signature au budget de fonctionnement du C.E. pour l'année 2023-2024 (résolution) ;</p> <p>12. Transfert du résiduel du 30 juin 2022 #89207 Stages humanitaires au projet Afrique (résolution) ;</p> <p>13. Report des sommes des projets particuliers pour 2023-2024 (résolution);</p> <p>14. Approbation des coûts des services en coiffure (document à venir) (résolution) ;</p> <p>15. Rentrée scolaire août 2023 ;</p> <p>16. Information sur la clientèle scolaire ;</p> <p>17. Informations sur les projets en développement ;</p> <p>18. Tour de table ;</p> <p>19. Questions diverses ;</p> <p>20. Levée de la réunion.</p> <p>Il est proposé par monsieur Frédéric Houle et résolu :</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>								
CEFP-23-24-02	4.	<b>Formation complète du conseil – membres, durée des mandats</b>	<p>Membre direction : Vincent Mainville</p> <p>Membre professionnelle : Christine Ayotte (mandat 1 an)</p> <p>Membre soutien : Sébastien Dufour (mandat 1 an)</p> <p>Membres enseignantes : Nancy Maurice et Isabelle Lajeunesse (mandat 1 an)</p> <p>Membres élèves : Tony Tecca (mandat 1 an) 1 Poste vacant</p> <p>Membres organismes et entreprises :</p> <p><b>Organismes</b></p> <table border="1" data-bbox="1079 1338 1839 1487"> <tr> <td rowspan="2" style="background-color: yellow;">Fin juin 2024</td> <td style="background-color: #f2f2f2;">2022-2023</td> <td><b>Frédéric Houle</b></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #f2f2f2;">2023-2024</td> <td>CLD Antoine-Labelle</td> </tr> <tr> <td style="background-color: yellow;">Fin juin 2025</td> <td style="background-color: #f2f2f2;">2023-2024</td> <td><b>David Bolduc</b></td> </tr> </table>	Fin juin 2024	2022-2023	<b>Frédéric Houle</b>	2023-2024	CLD Antoine-Labelle	Fin juin 2025	2023-2024	<b>David Bolduc</b>
Fin juin 2024	2022-2023	<b>Frédéric Houle</b>									
	2023-2024	CLD Antoine-Labelle									
Fin juin 2025	2023-2024	<b>David Bolduc</b>									

			<p style="text-align: right;">2024-2025 Zone Emploi Antoine-Labelle</p> <p><b>Entreprises</b></p> <hr/> <p><b>Fin juin 2024</b> 2022-2023 <b>Groupe Crête, nom à venir</b> 2023-2024</p> <p><b>Fin juin 2025</b> 2023-2024 <b>Geneviève Venne</b> 2024-2025 CISSS</p> <p>Il est proposé par madame Isabelle Lajeunesse et résolu :</p> <p>QUE les membres ci-dessus mentionnés composent le CÉ CFPML selon la durée de leur mandat.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
5.		<p><b>Remise de la documentation et explication du visionnement des capsules pour les nouveaux membres</b></p>	<p>La documentation pour la nouvelle gouvernance d'un C.É. est toujours remise aux nouveaux membres.</p> <p>La documentation est sur TEAMS dans l'équipe CFP Conseil d'établissement / Général / Fichiers / Cahier des membres.</p> <p>Monsieur Vincent Mainville explique où aller visionner les capsules pour la formation des nouveaux membres.</p> <p><u>Nouveaux membres</u> : Mme Geneviève Venne Tony Tecca Christine Ayotte</p>

CEFP-23-24-03	<b>6.</b>	<b>Adoption, suivi et signature du procès-verbal du 13 juin 2023</b>	<p>Monsieur Vincent Mainville fait un survol du dernier procès-verbal aux membres du conseil.</p> <p>Il est proposé par monsieur Sébastien Dufour et résolu :</p> <p>QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 13 juin 2023 soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CEFP-23-24-04	<b>7.</b>	<b>Adoption du calendrier des rencontres pour l'année</b>	<p>Un calendrier pour les prochaines rencontres du conseil d'établissement est établi pour l'année scolaire 23-24 (16h30).</p> <p>#1      17 octobre 2023</p> <p>#2      6 décembre 2023</p> <p>#3      7 février 2024</p> <p>#4      17 avril 2024</p> <p>#5      26 juin 2024</p> <p>Le calendrier est adopté par tous les membres présents.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	<b>8.</b>	<b>Élection à la présidence</b>	Point reporté à la prochaine réunion.

CEFP-23-24-05	9.	<b>Nomination des officiers : vice-président et secrétaire</b>	<p><b><u>VICE-PRÉSIDENT</u></b></p> <p>Point reporté à la prochaine réunion.</p> <p><b><u>SECRÉTAIRE</u></b></p> <p>Monsieur Vincent Mainville invite les personnes intéressées à poser leur candidature au poste de secrétaire.</p> <p>Sébastien Dufour et Christine Ayotte se proposent en alternance.</p> <p>Proposition acceptée .</p> <p>Il est proposé et résolu :</p> <p>QUE Sébastien Dufour et Christine Ayotte soient élus au poste de secrétaire du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CEFP-23-24-06	10.	<b>Règles de régie interne 2023-2024</b>	<p>Le document « projet » des règles de régie interne pour l'année 2023-2024 est déposé au conseil.</p> <p>Il est proposé par madame Geneviève Venne et résolu :</p> <p>QUE le document « Règles de régie interne 2023-2024 » soit approuvé tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>

CEFP-23-24-07	11.	<b>Autorisation à M. Vincent Mainville pour signature au budget de fonctionnement du C.E. pour l'année 2023-2024</b>	<p>M. Vincent Mainville explique en quoi consiste cette autorisation.</p> <p>2023-2024 : 475 \$</p> <p>Il est proposé par madame Geneviève Venne et résolu :</p> <p>QUE monsieur Vincent Mainville agisse comme signataire unique pour l'approbation des dépenses du budget de fonctionnement 2023-2024 du conseil d'établissement.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CEFP-23-24-08	12.	<b>Report du résiduel du 30 juin 2022 # 89207 vers projet Afrique</b>	<p><b>Description de la situation :</b></p> <p>Le Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier (CFPML) demande l'autorisation de reporter le résiduel du 30 juin 2022 du #89207 Stages humanitaires au projet Afrique.</p> <p>Détails : #89207 : Stages humanitaires au montant de 4 655 \$ (4 655 \$ = 2 résiduels, Las Vegas et Maroc)</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> conformément à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement peut, au nom du Centre de services scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subvention ou autre contribution bénévole de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école;</p> <p><b>ATTENDU</b> la plan d'aménagement comptable du ministère de l'Éducation;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> s'il reste un résiduel, celui-ci sera transférable à de futurs voyages étudiants du CFPML ;</p> <p><b>ATTENDU</b> la recommandation du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> monsieur Frédéric Houle et résolu</p> <p><b>D'APPROUVER</b> le report du résiduel #89207 d'un montant de 4 655\$ pour le projet Afrique du CFP Mont-Laurier.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>

CEFP-23-24-09	13.	<b>Report des sommes des projets particuliers pour 2023-2024</b>	<p>Le CFPML demande l'autorisation de reporter les sommes des projets particuliers 2022-2023 pour l'année 2023-2024.</p> <p>Les projets sont les suivants (sommes en date du 01-09-2023) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ #89207 : Stages humanitaires au montant de 11 305,54 \$ (comprend le 4 655\$)</li> <li>○ #89310 : Parachute Kaleido au montant de 7 868,59 \$</li> <li>○ #89800 : Éducaide au montant de 25 175 \$</li> </ul> <p><b>ATTENDU QUE</b> conformément à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement peut, au nom du Centre de services scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subvention ou autre contribution bénévole de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école;</p> <p><b>ATTENDU</b> le plan d'aménagement comptable du ministère de l'Éducation;</p> <p><b>ATTENDU</b> la recommandation du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> madame Isabelle Lajeunesse et résolu</p> <p><b>D'APPROUVER</b> le report des projets #89207, #89310 et #89800 pour l'année 2023-2024.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	14.	<b>Approbation document « Règlement relatif au traitement des plaintes liées aux fonctions des CSS »</b>	<p>Document à présenter aux membres.</p> <p>Ce document sera adopté par le conseil d'administration du CSSHL, à la séance ordinaire qui se tiendra le 21 novembre 2023.</p> <p>Les membres du CÉ CFP sont en accord le document.</p>

CEFP-23-24-10	15.	<b>Approbation des coûts des services en coiffure</b>	<p><b>Description de la situation :</b></p> <p>Le Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier a un atelier de coiffure où les élèves de ce département ont la chance de pouvoir pratiquer leur technique lors de certaines journées.</p> <p>- La liste (annexe 1) est présentée aux membres</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> ses prix sont fixés en considérant que les élèves sont en formation;</p> <p><b>ATTENDU</b> ces pratiques sont importantes afin de bien préparer les élèves au marché du travail;</p> <p><b>ATTENDU</b> la recommandation du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> monsieur Frédéric Houle et résolu</p> <p><b>D'APPROUVER</b> la liste des prix 23-24 pour les services de coiffure dispensés par les élèves en y retirant le terme homme et femme (on conserve seulement le terme coupe cheveux courts et cheveux longs).</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CEFP-23-24-11	16.	<b>Voyage Toronto</b>	<p>Monsieur Mainville explique ce point.</p> <p>Collaboration proposée par le centre Christ-Roi qui organise un voyage à Toronto, immersion en anglais. Jumelage avec le CFP afin d'avoir plus d'élèves. Voyage prévu en mai 2024.</p> <p>Il y aura des campagnes de financement.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> monsieur Sébastien Dufour et résolu</p> <p><b>D'APPROUVER</b> ce projet si le nombre d'élèves le permet.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>

CEFP-23-24-12	17.	<b>Levée de fonds Afrique</b>	<p>Monsieur Mainville fait un suivi du projet Afrique en lien avec le DEP en protection et exploitation de territoires fauniques.</p> <p>Madame Nancy Maurice demande si le coût du voyage des membres du personnel accompagnateur est payé par les levées de fonds ?</p> <p>Monsieur Mainville mentionne que la pourvoirie Majeje finance l'hébergement et la nourriture pour les accompagnateurs et les billets d'avion sont payés via les levées de fonds et la subvention d'éducation internationale.</p> <p>Afin de mener à bien ce projet, les élèves du programme doivent faire différentes levées de fonds. Un souper spaghetti serait organisé afin d'alléger les frais relatifs à ce voyage et les argents amassés seraient redistribués aux élèves qui se sont impliqués.</p> <p>Les membres du CÉ sont consultés afin de connaître leur accord avec cette levée de fonds.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> madame Geneviève Venne et résolu :</p> <p><b>D'ACCEPTER</b> cette levée de fonds « souper spaghetti » pour le projet Afrique.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	18.	<b>Révision budgétaire</b>	<p>Monsieur Mainville présente la révision budgétaire.</p> <p>Un nouvel état des résultats 2022-2023 est fourni aux membres.</p> <p>Surplus de 320 000 \$ (écart positif de 768 000 \$ depuis la révision de mars 2023) nous sommes passé d'un déficit annoncé d'environ -2,6 % du budget à un surplus d'environ +2.1 % du budget.</p> <p>Explications :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-feux de forêt : économie approximative de 250 000 \$</li> <li>-baisse du prix du diesel : économie approximative de 50 000 \$</li> <li>-mauvaise estimation du diesel en voirie : économie 100 000 \$</li> <li>-diminution des dépenses autres : économie approximative 180 000 \$</li> <li>-revenu non prévu au SAE, RAC et clientèle CFMS : 50 000 \$</li> <li>-moins d'abandons qu'estimé en mars : 100 000 \$</li> <li>-remboursement de certaines dépenses par le régional : 15 000 \$</li> </ul>

			Monsieur Marchand, engagé par la Fédération des centres des services scolaires, analyse l'ensemble des processus du CFP afin d'ajuster nos pratiques et d'avoir plus de prévisibilité.
	<b>19.</b>	<b>Rentrée scolaire août 2023</b>	Belle rentrée, plus d'élèves et ça fait du bien.
	<b>20.</b>	<b>Information sur la clientèle scolaire</b>	Tout se passe bien.
	<b>21.</b>	<b>Informations sur les projets en développement</b>	<p>Monsieur Mainville fait un résumé des différents projets à venir.</p> <p>Possibilité d'une cohorte de voirie forestière en anglais à Kitigan Zibi.</p> <p>Voirie Manawan : en attente Et sera proposé à Saint-Michel-des-Saints avec hébergement</p> <p>Lachute : voirie forestière, à suivre</p> <p>8 septembre dernier : le ministre a mentionné vouloir offrir des formations de courtes durées en construction (700h et moins)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Charpenterie</li> <li>- Réfrigération</li> <li>- Ferblanterie</li> <li>- Conduite d'engins de chantier (routes)</li> </ul> <p>Dossiers à suivre en janvier</p>
	<b>22.</b>	<b>Tour de table</b>	Aucun
	<b>23.</b>	<b>Question diverse</b>	Aucune

CEFP-23-24-13	24.	<b>Levée de la réunion</b>	Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Isabelle Lajeunesse et il est résolu :  QUE la réunion soit levée à 18 h 18.  ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
<p data-bbox="184 565 365 630">_____ David Bolduc, Président</p> <p data-bbox="869 565 1125 630">_____ Vincent Mainville, Directeur de Centre</p>			